

Pont-Aven

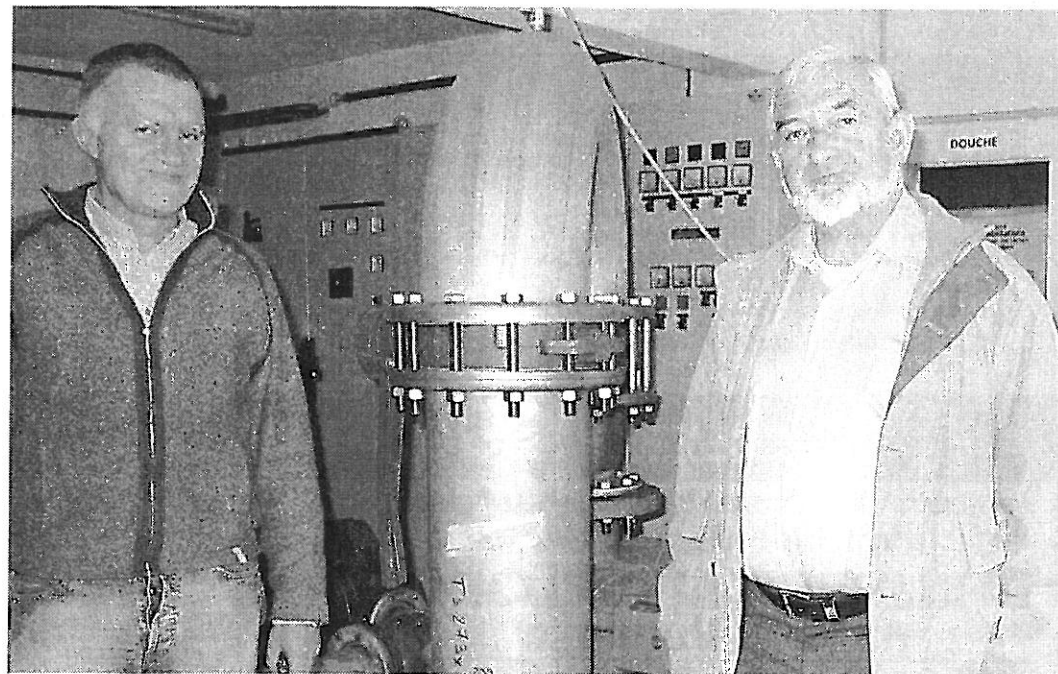
Les gestes nécessaires pour la vérification de son installation d'eau

Le 1^{er} janvier, rue de la Belle-Angèle, un chauffe-eau a explosé, générant une fuite d'eau importante. Louis Le Naour, président du syndicat d'eau, précise: «le robinet, avant compteur, fermait mal, le propriétaire a fait appelle aux pompiers, qui au final ont contacté la Saur».

Profitant de cet incident, Louis le Naour, explique quelques règles nécessaires pour vérifier son installation d'eau: «une fois par mois, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du robinet avant compteur, mais aussi son installation intérieure, pour éviter les mauvaises surprises, qui pour certaines fuites, peuvent avoisiner une surconsommation de 3 000 m³ (soit env. 7 000 €).»

Dans un premier temps, fermer les robinets intérieurs, puis le robinet extérieur, et vérifier si le compteur tourne. Si le compteur tourne, c'est qu'il y a une fuite, il faut contacter son plombier. Dans un deuxième temps, le robinet du compteur fermé, ouvrir un robinet intérieur: si l'eau coule, appeler le syndicat au 02 98 06 01 67 ou la Saur au 08 11 46 03 13.

Les fuites, sournoises, mettent parfois un an à se déclarer, d'où l'importance à être très vigilant. Les explosions surviennent essentiellement la nuit, «**Actuellement le rendement réseau est très bon (87%), avec la mise en alimentation du réservoir de 3 000 m³, la nuit il y a peu de consommation d'eau et les ré-**



M. Kermagoret et Louis Le Naour, au puits d'alimentation de la pompe de 3 000 m³ par heure (300 000 litres heure).

servois et châteaux d'eau sont pleins et la pression à son maximum.»

Quelques conseils encore: en période hivernale, penser à protéger les compteurs du froid et si le compteur a plus de 18 ans, informer le syndicat qui fera le nécessaire auprès de la Saur, qui a obligation de le renou-

veler. Et garder près de son téléphone, le numéro d'urgence de la Saur: 08 11 46 03 13.

■ **Pensionnés de la marine marchande, pêche et commerce**
Permanence samedi 12 janvier, 10 h à 12 h, à la salle des fêtes, Névez. Renouvellement des cartes 2008.

■ **Les millepattes, Nizon Pont-Aven**

Marche. Dimanche 13 janvier, 9 h 30, La longère, place de l'église à Nizon. Mardi 15 janvier, randonnée secteur Sainte Marguerite, Kerloury, possibilité de changement fonction de la météo, rendez vous à 14 h pour le départ.